Nouvelles du réseau

LA LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

N°118 | MAI-JUIN | 2006

Editorial

La pauvreté sous la loupe du chercheur

Le premier volet du Programme communautaire de lutte contre l'exclusion sociale permet de soutenir des travaux de recherche et d'analyse, en vue de mieux comprendre les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Europe. Il a notamment financé un certain nombre d'études sur des thèmes aussi divers que le micro-crédit, les indicateurs statistiques, l'accès à la culture ou la pauvreté des enfants.

La place de la recherche est en effet centrale dans le combat que les divers acteurs mènent contre ces phénomènes. L'analyse ne se limite évidemment pas à l'approche statistique; elle doit viser à parcourir tout le spectre des facteurs qui engendrent pauvreté et exclusion sociale. Cette approche plus fine, qualitative, se doit d'être accessible à tous pour réduire le fossé qui existe parfois entre milieu académique, secteur associatif et monde politique.

C'est dans la mise en place harmonieuse de ce triangle d'acteurs que l'on peut espérer parvenir un jour à l'élimination de la pauvreté: une fois le caractère multi-dimensionnel de la pauvreté bien circonscrit, tous les acteurs concernés peuvent mener les actions qui s'imposent, pour et avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Le problème, c'est que souvent, une fois publiées, ces études tombent progressivement dans l'oubli… Sans compter qu'un nombre restreint d'acteurs en ont connaissance et y ont accès. Ce numéro spécial de *Nouvelles du Réseau* a donc pour but de combler cette lacune en vous donnant un avant-goût des domaines couverts et des résultats obtenus, en espérant que vous irez plus loin dans la découverte de ce que les chercheurs ont vu… sous leur loupe.

V. Forest

Toutes les études décrites dans ce numéro sont disponibles à l'adresse:
http://ec.europa.eu/comm/employment_social/social_inclusion/studies_fr.htm

RECHERCHE ET INCLUSION

SOMMAIRE

Etudes thématiques

- Les Roms font l'objet de discriminations tous azimuts 2
- Logements indécents pour les migrants 2
- La transmission intergénérationnelle de la pauvreté..... 3
- Les Ecoles de la seconde chance en Grèce 3
- Le microcrédit en faveur de l'inclusion sociale 4
- Le travail indépendant en Roumanie.. 4
- L'accès à la culture, un droit fondamental 5
- La fracture numérique 5
- Indicateurs de pauvreté au nivreau régional 6
- Les indicateurs de Laeken 6

Nouvelles de Norvège

- Le deuxième pays le plus riche du monde 7
- La Norvège et l'UE : une vieille histoire... 7
- EAPN Norvège, un réseau de partenaires 8
- L'aide sociale en Norvège 8

Les Roms dans une Union européenne élargie

Les Roms représentent la plus grande minorité ethnique de l'Union européenne. Bien que l'on ne dispose d'aucun chiffre précis, leur nombre total en Europe dépasse probablement les dix millions. L'étude se penche sur les discriminations tous azimuts et l'exclusion sociale auxquelles les Roms, les gitans et autres gens du voyage sont confrontés dans un large éventail de domaines.

Education

En République tchèque, 75% des enfants Rom en âge de fréquenter l'école primaire sont scolarisés dans des écoles spéciales dites de remédiation. En Allemagne, seule la moitié des enfants Rom a déjà fréquenté l'école et, parmi ceux-ci, un pourcentage élevé (pouvant atteindre 80% dans certaines zones) fréquentent une «école spéciale». En Espagne, un grand nombre d'écoles de l'Etat, en particulier dans les zones à forte concentration de populations Roms, se sont «ghettoïsées» au cours des dernières années. La ségrégation raciale dans l'enseignement est également à l'œuvre en France, au Danemark et au Royaume-Uni.

Emploi

Les Roms et les autres groupes assimilés aux «gitans» doivent surmonter d'importantes barrières sur le marché de l'emploi. Par conséquent, le chômage atteint des taux disproportionnellement élevés: ainsi, 87,5% de la population Rom slovaque était sans emploi en 2003, contre 14,2% pour l'ensemble de la population locale.

De plus, dans un certain nombre de pays, les employeurs tentent de faire figurer dans leurs profils d'embauche la mention «pas de candidatures Roms». Malheureusement, dans certains cas, les agences de l'emploi précisent, dans les listes de demandeurs d'emplois réservées aux employeurs potentiels, l'origine ethnique de chaque personne, de sorte que les employeurs potentiels peuvent savoir qui est «gitan».

Logement

Aux quatre coins de l'Europe, nombreux sont les Roms qui vivent dans des conditions de logement précaires voire extrêmement précaires, souvent dans de sordides ghettos ou campements. Dans certains pays, les Roms l'affirment, *«le sol est en train de se dérober sous nos pieds»*. En effet, en raison des expulsions massives, les Roms sont forcés de quitter *manu militari* les logements/municipalités. De plus, ils sont évincés du processus de vente des habitations sociales. Dans les grandes agglomérations et les villes, en particulier, il n'est pas rare que les Roms ayant demandé un logement social se le voient refuser, ou qu'ils ne se le voient attribué que si la municipalité en question a mis en place un programme spécial destiné au logement des Roms.

Soins de santé

Des risques très graves pour la santé publique, tels que la tuberculose, sont monnaie courante chez les Roms. Bien que ces derniers ne soient pas davantage exposés que les autres communautés à l'utilisation croissante des drogues, les circonstances socio-économiques délétères dans lesquelles évoluent certaines populations telles que les Roms sont de nature à accroître le risque d'exposition des particuliers et des communautés. Certaines données suggèreraient que l'abus de drogues est en progression dans certaines communautés Rom. Toutefois, les informations fiables permettant de l'affirmer font défaut.

Sécurité sociale et endettement

Ces dernières années, certains pays ont amendé des lois ayant pour effet d'évincer les Roms de la couverture sociale. Dans certains cas, la discrimination directe vis-à-vis de cette communauté s'est ainsi étendue au domaine de la couverture sociale. Par exemple, en Roumanie, certaines autorités locales imposent des tests aux personnes désirant bénéficier de prestations sociales et ce, d'une manière discriminatoire d'un point de vue racial. L'usure a exacerbé le cycle de la pauvreté de nombreuses communautés Rom. Il semblerait que les taux d'intérêt aient augmenté à 100%, voire davantage, et que les usuriers aient davantage qu'auparavant recours à la violence ou aux menaces de violence à l'encontre de leurs débiteurs. Manque de documents personnels et statut d'apatride Un obstacle majeur à l'exercice des droits fondamentaux par les Roms aux quatre coins de l'Europe et à l'accès aux services essentiels à l'intégration sociale réside dans le manque de documents personnels. Par exemple, un grand nombre de Roms en Slovaquie ne peut accéder à toute une série de services de base faute de permis de séjour. Dans des cas extrêmes, les Roms n'ont pas de citoyenneté et le phénomène particulièrement inquiétant d'apatridie touche de plus en plus de Roms dans certains pays.

Source: «La situation des Roms dans une Union européenne élargie»

Logements indécents pour les migrants

Dans l'UE, les personnes issues de communautés ethniques minoritaires et les migrants sont davantage exposés au risque d'exclusion du marché immobilier.

En France, plusieurs études ont mis en lumière les piètres conditions de logement, plus particulièrement parmi les ménages d'origine turque, algérienne, marocaine et d'Afrique noire. Au Royaume-Uni, les ménages bangladeshi, caribéens et africains occupent massivement les logements sociaux, les tours d'habitation et les quartiers surpeuplés. La ségrégation immobilière selon des critères ethniques est également un phénomène plus répandu en Suède depuis quelques années. En Belgique et en Espagne, où la propriété immobilière est largement répandue, l'origine ethnique est davantage un facteur de piètres conditions de logement que les différences de niveau de vie. En Hongrie, en Roumanie et en Slovénie, les migrants sont peu nombreux, mais la population Rom souffre de plusieurs désavantages de nature socio-économique, qui se traduisent par des conditions de logement précaires. Les conditions de logement précaires et la ségrégation urbaine figurent parmi les formes matérielles les plus flagrantes de pauvreté affectant la communauté Rom dans ces pays.

Source: «Mesures politiques pour garantir l'accès des personnes immigrées à un logement décent»

Prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté

Réduire la pauvreté parmi les enfants et les adolescents: une des priorités de l'Union européenne.

Au cours des vingt dernières années, la proportion d'enfants pauvres en Europe a augmenté sensiblement sur fond d'évolutions et de transitions sociétales. Les raisons sont nombreuses: taux de chômage élevé, emplois temporaires et peu rémunérés, diversité accrue des structures familiales avec pour corollaire un nombre croissant de ménages monoparentaux, etc.

En 2001, 19% des enfants à charge âgés de moins de 16 ans dans l'UE vivaient dans des ménages à faible revenu (contre 15% d'adultes). Ceci dit, les taux nationaux de pauvreté parmi les enfants s'élèveraient à quelque 5% dans les pays nordiques et à 27% au Portugal. La pauvreté financière n'est souvent qu'une facette d'une situation de vie défavorable qui affecte le développement de l'enfant et entrave ses chances futures.

Des problèmes de santé, un niveau d'éducation faible, une estime de soi et un bien-être quasi inexistants, des troubles du comportement et des contacts sociaux limités sont quelques-unes des difficultés auxquelles les enfants pauvres sont davantage confrontés que ceux nés dans une situation financière plus favorable.

Rendre visible la pauvreté des enfants

Dans ce contexte, la pauvreté enfantine est devenue un thème important dans de nombreux Etats membres de l'UE. Des efforts sont dès lors consentis en vue de réduire le nombre d'enfants pauvres et de prévenir la transmission intergénérationnelle de l'état de pauvreté. Les progrès dans ce domaine divergent: certains pays ont défini des objectifs clairs d'élimination de la pauvreté enfantine, d'autres commencent à peine à élaborer des stratégies dans ce sens. Enfin, plusieurs autres ne considèrent pas la pauvreté enfantine comme une priorité politique.

Dans ce contexte, l'objectif de l'étude sur la pauvreté enfantine est de rendre la situation des enfants pauvres d'Europe visible et de soutenir l'élaboration de stratégies cohérentes en vue, d'une part, de réduire et de prévenir la pauvreté des enfants et, d'autre part, de favoriser l'inclusion sociale des enfants et des jeunes. A titre d'exemples, le rapport étudie la situation dans six Etats membres de l'UE (la France, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni). Les Etats-Unis sont également inclus à titre de comparaison.

Le chômage chez les jeunes et l'abandon scolaire

Une autre étude portant sur 13 pays (Autriche, Bulgarie, Danemark, Finlande, Grèce, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne et Royaume-Uni) se concentre plus particulièrement sur le chômage des jeunes et l'abandon scolaire précoce. Les taux de chômage chez les jeunes sont compris entre 5,6% en Autriche et au Danemark, et 14,2% en Pologne. Les taux d'abandon scolaire précoce fluctuent quant à eux entre 4,2% en Slovénie et 39,4% au Portugal.

Alors qu'en Slovaquie et en Pologne, les jeunes restent scolarisés de manière à éviter le chômage (l'effet des «travailleurs découragés» est également manifeste au Royaume-Uni); en Italie ou en Espagne, de même qu'au Portugal, ils préfèrent quitter l'école dès que des opportunités professionnelles se présentent, même si le travail proposé est précaire et/ou non déclaré.

La pauvreté chez les jeunes ne concerne pas seulement ceux qui n'ont pas de travail - dépendant des prestations sociales - mais également, de plus en plus, ceux qui ont une profession. Au niveau de l'UE, le taux de pauvreté chez les jeunes est plus élevé que la moyenne générale (19% contre 16% en 2001), et compris entre 10% en Slovénie et 25% en Italie. Parmi les jeunes, l'emploi atypique (essentiellement des contrats à durée déterminé et du travail temporaire) s'est étendu dans certains contextes à plus de la moitié des jeunes actifs, particulièrement en Finlande, Pologne, Slovénie et Espagne. Dans les pays du nord de l'Europe, ceci relève généralement d'un choix posé par ces jeunes, alors qu'en Europe centrale, de l'Est et du Sud, les jeunes sont plus souvent contraints d'accepter ces opportunités professionnelles faute de choix. Le travail non déclaré est également répandu en Grèce et en Italie, et gagne en importance en Europe centrale et de l'Est.

Sources: «Comparaisons transnationales pour analyser et identifier les combinaisons d'approches politiques les plus efficaces pour prévenir et réduire les taux élevés de pauvreté des enfants» et «Mesures politiques concernant la situation spécifique de la jeunesse défavorisée»

LES ECOLES DE LA SECONDE CHANCE

En Grèce, les «Ecoles de la seconde chance» est un programme qui offre l'opportunité aux jeunes de plus de 18 ans en décrochage scolaire de terminer leur cycle obligatoire, leur facilitant ainsi l'accès au marché de l'emploi.

La première Ecole de la seconde chance (ESC) s'est ouverte dans le quartier ouest d'Athènes. A l'heure actuelle, ce programme est mis en œuvre au niveau national: 32 ESC sont aujourd'hui opérationnelles. Le programme est financé par le Fonds social européen (75%) et par des ressources nationales (25%). Les principales activités prévues par ce programme sont les suivantes:

- expansion et renforcement du fonctionnement des ESC;
- organisation de cours pour adultes et enseignement de compétences de base pour une intégration professionnelle et sociale fructueuse;
- organisation de cours de langue grecque pour migrants adultes.

La méthode pédagogique utilisée dans les ESC repose sur une relation professeur-étudiant individualisée très étroite, facilitée par le nombre restreint d'étudiants dans chaque classe. L'utilisation de la méthode inhérente au projet, l'ouverture de l'école à la communauté locale, le respect des besoins des étudiants, les méthodes pédagogiques innovantes, l'évaluation alternative des étudiants font partie intégrante du programme de ces écoles.

Voir http://www.ekep.gr/english/education/deuteris.asp

Le travail indépendant en Roumanie

La Roumanie a connu une croissance économique sensible au cours des dernières années. Son PIB a ainsi progressé de 5% en 2004. Un pourcentage très élevé de la population active roumaine est indépendant (plus de 39%); une importante proportion travaille dans le secteur agricole.

La mise en conformité des régimes de réglementation complexes du pays est un défi majeur. Cet élément, combiné aux taux de contribution sociale élevé des employeurs, explique la subsistance d'une économie parallèle en Roumanie. Le marché du travail non déclaré représenterait 49% du PIB.

En Roumanie, le réseau de sécurité sociale est pour ainsi dire inexistant. Même les particuliers qui bénéficient de prestations sociales sont contraints d'avoir une activité indépendante complémentaire pour parvenir à boucler le mois. Le chômage officiel est faible (6,6%), mais le chômage parmi les jeunes et les personnes instruites est monnaie courante. Le sous-emploi est également un problème; il toucherait quelque 20% de la population active. Les Roms sont deux fois plus susceptibles d'être au chômage que l'ensemble de la population. Il semblerait qu'il n'existe aucun programme axé spécifiquement sur les personnes socialement exclues comme les Roms pour les aider à devenir indépendants.

Le microcrédit en faveur de l'inclusion sociale

Selon une étude intitulée «*Mesures politiques pour promouvoir le recours au microcrédit*», le microcrédit et la promotion du travail indépendant sont une manière de permettre aux personnes exposées au risque de pauvreté et d'exclusion sociale de participer à la société par la création de leur propre ativité professionnelle. Cette étude a identifié des lacunes et des obstacles au niveau du système social, du marché de l'emploi/des entreprises et du système financier. Cette vision intégrée est, de l'opinion des auteurs, «*nécessaire pour faire de l'activité d'indépendant et du micro-financement des outils politiques efficaces d'inclusion sociale*».
Les huit pays suivants ont été passés au crible: la République tchèque, la France, l'Allemagne, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni.

Obstacles

L'étude a identifié quatre obstacles principaux au développement d'une micro-entreprise:

■ Obstacles liés à des circonstances individuelles: manque de confiance en soi après une période prolongée d'inactivité, manque de qualifications, obstacles liés à la santé, charges familiales, etc.

■ Obstacles préalables à la prise du statut d'indépendant: risque de perte de revenus faibles mais stables, comme les prestations sociales («trappe» liée à l'inactivité), niveau élevé de contribution des indépendants aux régimes de sécurité sociale, nécessité d'établir un business plan pour l'obtention de fonds, exigences légales liées à la création et à l'enregistrement d'une entreprise, etc.

■ Des obstacles au niveau du système social et du système d'emploi/d'entreprise: si les prestations sociales sont plus élevées que les revenus potentiels obtenus par la création d'une activité d'indépendant ou dans le cadre d'un emploi salarié, l'incitation au travail est moins évidente. De plus, les avantages liés au salaire, comme l'assurance en cas de mise au chômage ou la pension, sont perdus lors de la transition au statut d'indépendant.

■ Des obstacles résultant des stratégies de sortie peu efficaces des programmes d'accompagnement: la plupart des programmes d'accompagnement se concentrent en effet sur la phase de démarrage de l'activité, des mesures de soutien dites «douces» et des revenus complémentaires pour les travailleurs indépendants.

Passerelles

L'étude explore six dimensions qui déterminent le potentiel du microcrédit et du statut d'indépendant:

■ Contexte d'entreprenariat: dans quelle mesure la société a-t-elle l'esprit d'entreprise et soutient-elle les personnes qui souhaitent créer leur activité?

■ Environnement politique des micro-entreprises: existe-t-il des mesures politiques qui promeuvent l'adoption du statut d'indépendant en général, et en particulier pour les personnes en situation d'exclusion sociale?

■ Lacunes du système social («welfare bridge»): quelle est l'efficacité du système favorisant la reprise du travail (y compris comme indépendants) par les inactifs?

■ Cadre légal au micro-financement: existe-t-il un cadre légal aux services de micro-financement?

■ Lacunes financières: existe-t-il des services financiers pour les groupes exclus et les indépendants?

■ Financement et soutien des fournisseurs de microcrédit: le microcrédit est-il soutenu par un financement direct et durable?

L'étude a identifié plusieurs groupes d'intérêt ou acteurs susceptibles de contribuer à la conception et à l'application de mesures politiques de promotion du microcrédit :

■ Les ministères de l'emploi et les agences pour l'emploi pourraient soutenir les mesures de promotion du travail indépendant en tant qu'alternative à l'emploi salarié pour les personnes inactives.

■ Sur la base de partenariats avec des organisations de microcrédit, les banques pourraient identifier et tester un nouveau groupe de clients potentiels.

■ Les institutions sociales pourraient proposer le travail indépendant comme une possibilité de mise au travail («activation option»), susceptible de s'autofinancer en partie.

■ Les organisations d'accompagnement financier pourraient faire le lien entre les trois acteurs susmentionnés et recevoir des fonds pour ce rôle.

Source: «Mesures politiques pour promouvoir le recours au microcrédit»

L'accès à la culture, un droit fondamental

L'accès effectif et la participation aux activités culturelles constituent une dimension essentielle d'une société tournée vers l'inclusion.

La participation aux activités culturelles est souvent un outil important d'inclusion sociale. Cette étude suggère que les groupes les plus exposés au risque d'exclusion culturelle sont ceux qui sont financièrement et socialement défavorisés, les jeunes, les personnes handicapées, les migrants et les réfugiés.

Dans les huit Etats membres concernés *(Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Espagne, Suède et Royaume-Uni), les auteurs de l'étude ont découvert de nombreuses initiatives*: des cours de langues destinés aux migrants à l'utilisation de l'art dramatique ou de la danse dans les écoles pour mettre en avant divers projets ou cultures, dont l'objectif spécifique est d'encourager l'emploi dans les secteurs créatifs. On pourrait également imaginer l'organisation d'ateliers d'art dramatique, des formations en médias numériques, la création d'ateliers de musique rap et de groupes de recherche d'histoire locale ouverts aux plus anciens. Tous les pays tentent de généraliser l'accès à Internet en équipant les bibliothèques et d'autres lieux publics locaux de matériel informatique. Ceci est souvent particulièrement important pour les personnes plus âgées qui n'ont pas forcément accès à un ordinateur ou à l'Internet à domicile, ou qui n'ont pas les compétences techniques nécessaires pour utiliser cette nouvelle technologie.

La culture comme moyen de renforcement de la confiance en soi

Une «sous-priorité» politique

Malheureusement, ces initiatives sont souvent méconnues en dehors de la zone géographique où elles ont été prises. Ceci reflète dans certains cas un manque de dynamisme de la part du gouvernement central en matière de promotion active des activités culturelles en tant qu'outil d'inclusion sociale.

Il n'y a pas de lien systématique ou de cohésion politique entre ministères car la «culture» ne semble pas être une réelle priorité politique. Dans plusieurs des pays visités, aucun programme cohérent n'existait qui établissait le lien entre l'inclusion sociale et la culture. Le manque de fonds et les objectifs/initiatives à court terme empêchent de considérer la culture comme un outil efficace de lutte contre l'exclusion sociale.De plus, la plupart des politiques culturelles «de haut de gamme» soutiennent en premier lieu des institutions existantes (protection du patrimoine, galeries d'art, arts de la scène, bibliothèques, musées) et s'adressent à la population dans son ensemble, et non à des fractions spécifiques de la population. Le fait de se concentrer sur le nombre de visiteurs ou d'utilisateurs peut simplement cacher le manque d'accès aux services et activités culturels par les plus défavorisés. Ceci peut également avoir pour effet la volonté d'atteindre les objectifs de participation nationale, au lieu de financer des projets qui tentent de travailler avec des groupes exclus.

Les agences locales sont plus efficaces

Le manque de prise de conscience du rôle positif que la culture peut jouer dans la lutte contre l'exclusion sociale semble être un problème plus national que local. De nombreuses agences locales collaborent pour lutter contre la nature multi-dimensionnelle de l'exclusion sociale. Ainsi, plusieurs programmes sont disponibles, qui incluent des mesures de protection sociale et l'accès aux soins de santé et au logement, mais qui encouragent également la participation à des projets culturels locaux, à des activités sportives et à l'enseignement, aux formations et à l'emploi. Le programme allemand de Ville sociale et le programme britannique de renouveau urbain sont deux exemples d'initiatives qui vont dans ce sens.

Les agences locales comprennent également l'importance de la culture en tant que moyen de renforcer la confiance en soi, de consolider l'identité, de prévenir l'exclusion sociale et d'accompagner les personnes défavorisées dans la recherche d'un emploi dans les secteurs créatifs ou autres.

Source: «Etude thématique utilisant des comparaisons transnationales pour analyser et identifier les politiques et programmes culturels qui contribuent à la prévention et à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale»

LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Dans un premier temps, la réflexion sur la fracture numérique s'est concentrée sur les différences en termes d'accès (à domicile) à Internet. En Europe, la proportion de ménages disposant d'une connexion à Internet s'élevait à 43% en novembre 2002. A y regarder de plus près, on constate cependant d'importances divergences entre pays. La proportion la plus basse est de 14% (en Grèce) et la plus élevée est de 68% (aux Pays-Bas).

Outre la disponibilité d'un accès à l'Internet, plusieurs facteurs socio-démographiques expliquent cet état de fait, comme les revenus, le niveau d'instruction, le sexe, l'âge, le statut professionnel, l'origine ethnique et la composition du ménage (par exemple, ménage monoparental). Plus le ménage est jeune et à revenus élevés, plus l'accès à Internet est répandu, particulièrement dans les sociétés occidentales.

On ne s'étonnera donc pas que ces variables influencent l'accès à Internet. Cet argument a été utilisé pour affirmer que la fracture numérique n'est pas seulement numérique, mais constitue une autre facette de l'exclusion sociale.

Source: «Mesures politiques visant à promouvoir l'accès aux technologies de l'information»

Les indicateurs de Laeken

1. Taux de bas revenus après transferts avec seuil de bas revenu fixé à 60% du revenu médian (avec répartitions par sexe, âge, statut professionnel le plus fréquent, type de ménage et régime d'occupation; à titre d'exemple, les valeurs pour les ménages typiques)
2. Répartition des revenus (ratio des quintiles de revenus)
3. Persistance de bas revenus
4. Ecart médian de bas revenus
5. Cohésion régionale
6. Taux de chômage de longue durée
7. Personnes vivant dans des ménages sans emploi
8. Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas leurs études ou une formation quelconque
9. Espérance de vie à la naissance
10. Auto-évaluation de l'état de santé
11. Répartition de part et d'autre du seuil à 60% du bas revenu médian
12. Taux de bas revenu établi à un moment «t»
13. Taux de bas revenu avant transferts
14. Distribution du revenu (coefficient de Gini)
15. Persistance de bas revenus (sur la base de 50% du revenu médian)
16. Part du chômage de longue durée
17. Taux de chômage de très longue durée
18. Personnes à faible niveau d'études

See: http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/indicators_fr.htm

Quels indicateurs de pauvreté au niveau régional?

L'étude intitulée «*Indicateurs régionaux reflétant l'exclusion sociale et la pauvreté*» se base sur les indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale de Laeken. Idéalement, il conviendrait de procéder à une analyse régionale pour chacun des domaines couverts par les indicateurs, par exemple en produisant les taux de pauvreté dans les régions NUTS (*), en établissant une classification ville-campagne, etc. Cependant, selon l'étude, «*une répartition plus détaillée n'est ni possible en raison du peu de données disponibles, ni suffisante en soi (…). Il convient de se demander s'il est nécessaire d'ajouter aux indicateurs existants des indicateurs régionaux spécifiques capables de refléter les aspects essentiellement liés à la région*».

Un nouveau «portefeuille»

Les auteurs préconisent par conséquent le développement d'une «batterie d'indicateurs» plus diversifiée en vue de répondre aux exigences des politiques régionales et des recherches. En ce qui concerne l'unité géographique, ils considèrent les régions NUTS comme le choix le plus judicieux.
Parallèlement à l'indicateur relatif au «taux de pauvreté», autrement dit 60% du revenu médian, l'étude présente une série d'indicateurs susceptibles d'être utilisés au niveau régional:

- **Propension à la pauvreté**: les auteurs estiment que chaque individu a une certaine *propension* à la pauvreté ou au dénuement, qui peut être mesurée;
- **Dénuement primaire non monétaire**: ces indicateurs mesurent l'absence de capacité financière pour répondre aux besoins les plus élémentaires, comme s'offrir des vêtements neufs, manger de la viande, de la volaille ou du poisson tous les deux jours si le ménage le souhaite, etc.
- **Dénuement secondaire non monétaire:** ces indicateurs évaluent l'absence forcée de biens souhaités par tous, comme une voiture, un four à micro-ondes, une télévision couleurs, etc.
- **Absence de commodités de logement:** ces indicateurs portent sur l'absence de commodités élémentaires, comme une baignoire ou une douche, une toilette à l'intérieur, de l'eau chaude.
- **Détérioration du logement**: ces indicateurs portent sur les graves problèmes liés au logement (toit qui fuit, humidité dans les murs, les sols, les fondations, etc.).
- **Problèmes environnementaux**: ces indicateurs portent sur des problèmes de voisinage et d'environnement (manque d'espace, pollution, saleté, etc).

Quelques chiffres pour l'UE15

Les énormes disparités entre les régions d'Italie sont particulièrement notables. Les régions situées au Nord et au centre de la péninsule figurent parmi la tranche supérieure de 20% des régions NUTS1 de l'UE où l'on compte les taux de pauvreté les plus faibles. En revanche, les régions du Sud de l'Italie se situent dans la tranche inférieure de 20% des régions où les taux de pauvreté sont les plus élevés, ainsi que deux régions NUTS1 espagnoles (Centre et Sud) et trois régions britanniques NUTS1 (Yorkshire et Humberside, East Midlands, West Midlands). Si l'on considère les pourcentages totaux d'exclusion non monétaire, les régions NUTS1 présentant les niveaux les plus élevés d'inégalité affichent *de facto* les plus grandes disparités en termes de revenus monétaires. Le Portugal et la Grèce (toutes régions confondues), le sud de l'Espagne et le sud de l'Italie ont les taux de dénuement les plus élevés (avec un maximum de 34% aux Canaries). Les NUTS1 dont les taux sont les plus faibles sont toutes situées en Allemagne. A noter que l'étude s'appuie sur seulement quelques données relatives aux nouveaux Etats membres, étant donné qu'il existe un ensemble très limité d'indicateurs communs pour ces pays.

Source: «Indicateurs régionaux reflétant l'exclusion sociale et la pauvreté», Université de Sienne

(*) La Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) divise chaque Etat membre en un nombre entier de régions de niveau 1 («NUTS 1»), chacune desquelles étant à son tour divisée en un nombre entier de régions de niveau 2 («NUTS 2») et ainsi de suite.

Le second pays le plus riche du monde derrière le Koweït!

Et pourtant, un grand nombre de personnes vivant en Norvège sont exclues financièrement et socialement...

Le gouvernement norvégien participe au processus des Plans d'action nationaux sur l'inclusion sociale depuis 2002, dans le cadre du Programme d'action communautaire. La même année, le pays a publié son «Plan d'action de lutte contre la pauvreté».

Emploi

En Norvège, le taux d'emploi est supérieur à 73%. Cependant, 700.000 personnes, soit 15% de la population en âge de travailler (chiffres 2005), évoluent en marge du marché de l'emploi. Il manque 350.000 emplois pour ces groupes qui participent à divers programmes ou politiques de mise au travail visant à les aider à réintégrer la population active.

Au cours de la période 1999-2003, le taux de pauvreté a augmenté de 36%

La pauvreté aujourd'hui

Il y a environ 360.000 personnes en situation de pauvreté (soit 7,8% de la population) conformément à la définition de l'UE (60% du revenu médian national) sur une période de trois ans. Le fossé entre le plus riche et le plus pauvre s'est creusé et au cours de la période 1999-2003, le taux de pauvreté a augmenté de 36%. Parmi les personnes en situation de pauvreté, 5.200 sont sans domicile fixe.

Futures réformes et plans d'action

Depuis le début des années 90, des groupes de lutte contre la pauvreté ainsi que la Welfare Alliance (*voir page suivante*) n'ont pas ménagé leurs efforts en matière de lobbying pour exiger la réforme des services sociaux. Cette réforme inclut notamment la réorganisation du secteur des services sociaux pour ces groupes de lutte contre pauvreté, et la mise sur pied d'un guichet administratif unique pour aider les individus à trouver un emploi, à obtenir des allocations de pension et des prestations de sécurité sociale («One shop stop»). Ces aspects revêtent une importance particulière pour ces groupes.

Cet été et pour la première fois, de nouveaux bureaux administratifs («New Work and welfare administration – NAV») ouvriront leurs portes. Ils seront établis dans chaque municipalité dans un délai de quatre ans à compter d'aujourd'hui. EAPN Norvège a fait partie du groupe central chargé de la planification de ce processus et a particulièrement contribué à répercuter les opinions des utilisateurs, tant sur le plan individuel qu'au niveau de la réforme du système.

Encore du pain sur la planche…

Il y a encore du pain sur la planche. De plus, étant donné que la Norvège ne dispose pas de système de revenu minimum, nous devons avant tout définir une norme de revenu minimum dans ce pays. La responsabilité de définir le niveau des prestations sociales revient par exemple à chaque municipalité. C'est la raison pour laquelle l'EAPN Norvège exige la mise en place d'un revenu minimum garanti financé par l'Etat et non plus par les autorités locales. Nos revendications ne plaisent pas au gouvernement mais, de notre point de vue, l'élimination de la pauvreté implique également une amélioration des conditions économiques pour ceux qui sont «sur la touche».

Il y a donc encore du chemin à faire, puisque notre demande d'un revenu minimum garanti n'a pas encore trouvé d'écho positif. Si le gouvernement tripartite norvégien a la volonté, comme il le prétend, d'éradiquer la pauvreté, nous pensons qu'un revenu minimum est un premier pas dans cette voie.

Notre système social doit reposer sur le droit pour tous de vivre dans la dignité, et non sur des principes de charité.

Leiv Mørkved
Président - EAPN Norvège / Welfare Alliance

LA NORVÈGE ET L'UE: UNE LONGUE HISTOIRE…

Les relations entre la Norvège et l'UE sont principalement régies par l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE). L'Accord sur l'EEE est entré en vigueur le 1er janvier 1994 et étend la législation du marché unique, à l'exception de l'agriculture et de la pêche, des Etats membres de l'UE à la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

Malgré l'échec de deux tentatives (référendum) d'adhérer à la Communauté européenne en 1972 et à l'Union européenne en 1994, la question du bien-fondé d'une nouvelle demande d'adhésion à l'UE par la Norvège s'est régulièrement posée ces dernières années sur l'échiquier politique norvégien. Cependant, le gouvernement Stoltenberg, qui est entré en fonction le 17 octobre 2005, a déclaré qu'il ne demanderait pas l'adhésion à l'UE sous sa législature.

La Norvège est étroitement liée à la Stratégie de Lisbonne car ce pays a transposé plusieurs réglementations de l'UE en la matière via l'Accord sur l'EEE. Ceci dit, en vertu de la méthode ouverte de coordination entre les différents Etats membres de l'UE, la Norvège - en tant que non membre - n'est pas officiellement impliquée dans ce processus.

Source : EC

EAPN Norvège, un réseau de partenaires

EAPN Norvège, appelé également «Welfare Alliance», est un réseau de partenariat d'organisations, d'associations et de groupes d'action dont l'objectif est de soutenir et d'aider économiquement, socialement et légalement les groupes de personnes défavorisées en Norvège. Il a été fondé le 6 mars 1998.

Historique: Avant 1998, certaines organisations se rencontraient occasionnellement, mais en 1996-1997 déjà, nous avons mis en place plusieurs projets de collaboration qui ont donné lieu à un rapport d'étude intitulé «*A la recherche du quatrième secteur*» consacré à la nouvelle tendance des groupes d'entraide. En 1997, nous avons également organisé une action de protestation appelée «*Cela suffit*» pendant la période d'élections parlementaires. Depuis lors, nos organisations membres ont collaboré plus étroitement et coordonné diverses activités visant à rendre la pauvreté visible en Norvège, comme le travail avec les médias, le lobbying et l'organisation de discussions entre les organisations membres, etc. A ce jour, le réseau se compose de 24 organisations, comptant environ 45.000 membres.

Objectifs: Nos principaux objectifs sont l'éradication de la pauvreté, la participation accrue des utilisateurs et l'amélioration des conditions de travail de nos membres.

Méthodes de travail: En appliquant l'idéologie du développement social durable et une approche ascendante visant à faire entendre les voix de nos membres.

Nos organisations membres soutiennent les demandeurs d'emplois, les locataires, les parents seuls, les créateurs d'emploi, les ménages avec des enfants en situation de pauvreté, les parents de personnes handicapées, les personnes bénéficiaires d'allocations et/ou en formation, les détenus, les migrants, les anciens toxicomanes, etc.

Notre rôle consiste à faire un travail de lobby et à coordonner les contacts entre nos organisations membres et les politiques, le gouvernement et les différentes institutions, et de participer à des groupes de travail qui partagent les intérêts de nos organisations membres, c'est-à-dire la promotion d'une participation accrue des utilisateurs. Notre principal objectif, auquel nous nous sommes consacrés au travers d'un travail de lobby au cours des dix dernières années, est d'introduire un revenu minimum en Norvège, basé sur des études et reposant sur le budget standard des ménages tel qu'établi par le *National Institute for Consumer Research*. Une personne isolée a besoin d'au moins 10.000 euros par an, une fois l'électricité et le loyer payés. Le seuil de pauvreté pour une personne isolée se situe à 16.000 euros par an en Norvège, selon la définition de l'UE (60% du revenu médian national).

Rolf Solvang
Membre du Board d'EAPN Norvège et des Convicts organisation in Norway (SON)

Personne de contact chez EAPN Norvège: Leiv Morkved :
leiv@velferdsalliansen.no

L'aide sociale en Norvège

Les 132.100 bénéficiaires de prestations sociales ont reçu en 2004 quelque 4,9 milliards NOK au total (630 millions d'euros), soit plus de 7.100 NOK par personne par mois (910 euros). L'allocataire moyen bénéficiait des prestations sociales depuis cinq mois.

Bien que le nombre d'allocataires ait baissé en 2004, leur proportion par rapport à la population (population totale: 4,6 millions) était globalement identique au niveau des cinq dernières années, soit 3%. Nombre de bénéficiaires de prestations sociales ont des enfants et un conjoint. Si nous incluons ces personnes, quelque 218.000 personnes ont bénéficié d'une assistance sociale au cours d'une période plus ou moins longue en 2004. L'âge moyen des allocataires n'a pas beaucoup changé au cours des dernières années: le groupe le plus important de bénéficiaires est âgé entre 30 et 39 ans. Toutefois, le groupe le plus important par rapport à l'ensemble de la population est celui des personnes âgées de 20 à 24 ans.

Fin 2004, on dénombrait 5.395 postes dans les services sociaux. Cette donnée concerne uniquement les postes liés aux services sociaux traditionnels comme le conseil, les consultations, le travail de prévention et celui lié aux toxicomanes. Si les postes liés aux programmes de création d'emplois sont inclus dans le calcul, le chiffre augmente à 6.084. S'il existe toujours d'importantes disparités entre les comtés, le nombre moyen d'employés pour 1.000 adultes (âgés de 18 ans et plus) était de 1,7 équivalent temps plein pour 1.000 adultes en 2004.

Source : Statistiques Norvège

La recherche est essentielle dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

N° 118
Mai-Juin 2006

Imprimé en Français et en Anglais et disponible en d'autres langues sur www.eapn.org

Editeur responsable
F. Farrell

Responsable de publication
V. Forest

Rue du Congrès 37-41 bte2
B-1000 Bruxelles
tél. 32 2 230 44 55
fax 32 2 230 97 33
E-mail: team@eapn.skynet.be
Internet: http://www.eapn.org

Avec la contribution de
C. Flémal

Bureau de dépôt
1600 Sint Pieters Leeuw 1

Nouvelles du Réseau vise à alimenter le débat sur des thèmes spécifiques. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles d'EAPN. Si vous désirez commenter le contenu de ce numéro, envoyez un courriel à team@eapn.skynet.be

EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

Avec le soutien
de la Commission européenne

Rendez-nous visite
WWW.eapn.org